

Déclaration des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, FO, UNSA Education et SUD Education et des élu-e-s de la FS SSCTA EXCEPTIONNELLE de Nantes 11 septembre 26

Les membres de la FS SSCTA constatent que les services informatiques du rectorat sont fortement dégradés suite à un piratage qui a eu lieu fin juillet. En dehors de la question du sous financement chronique des services informatiques et de leurs personnels, les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, FO, UNSA education et SUD éducation tiennent surtout à restreindre le problème à une dégradation de la communication et non pas une dégradation des droits en attendant un retour à la normale.

L'employeur a l'obligation de garantir les droits des agent·es quelque soit les circonstances. C'est à l'employeur de trouver les solutions pour maintenir ces droits : droits à la paie, droits à la formation, droits à l'élection, droits aux stages syndicaux, droit de remplir des fiches rsst....Nous vous demandons de mettre en œuvre immédiatement des dispositifs qui assurent la continuité des droits des agent·es, y compris par un retour à des formes papier à minima aux échelles locales (établissements, services, écoles).

Nous attirons votre attention tout particulièrement sur les situations de santé des agent·es qui ont des délais prescriptifs au regard de la loi. C'est par exemple le cas pour les déclarations d'accidents de services et de maladies professionnelles qui ne sont pas possible d'effectuer à l'heure, alors même que des collègues ont déjà subi ces accidents. Que mettez-vous en place pour que les délais impératifs de déclaration puissent être respectés par les agent·es victimes ?

Il semble clair qu'au stress habituel de la rentrée chez les agents, s'est ajouté une déstabilisation professionnelle auquel l'employeur doit être attentif pour minimiser cette déstabilisation et les formes de violence qui vont avec et maintenir au plus haut niveau les droits des personnels et la santé mentale des personnels.

Surtout il nous semble important de garantir aux personnels de ne pas vouloir travailler et communiquer à partir de leurs données personnelles.